



87, rue Saint-André
Métabetchouan-Lac-à-la-Croix (Québec)
G8G 1A1
Téléphone : (418) 349-2060
Télécopieur: (418) 349-2395

www.ville.metabetchouan.qc.ca
greffier@ville.metabetchouan.qc.ca

PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ DE LAC-SAINT-JEAN
VILLE DE MÉTABETCHOUAN-LAC-À-LA-CROIX

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix tenue le 2 mars 2015

Sont présents les conseillers : André Fortin Lévis Duchesne
 Evans Potvin Sylvain Lavoie
 Richard Lapointe Martin Voyer

formant quorum sous la présidence de Monsieur Lawrence Potvin, maire

RÉSOLUTION 43.03.2015 ADHÉSION AU MOUVEMENT « TOUCHE PAS À MES RÉGIONS »

Considérant qu'un mouvement de solidarité et de mobilisation « Touche pas à mes régions » a vu le jour à l'échelle nationale;

Considérant que ce mouvement consiste à défendre les intérêts des régions ressources du Québec et que les orientations gouvernementales à venir vont être discutées par ce mouvement;

Considérant que les élus ont reçu le mandat de défendre les intérêts de tous les contribuables et qu'ils ont un rôle politique à jouer sans égard aux partis politiques;

Considérant que la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean est l'une des 7 régions ressources du Québec et qu'elle a toujours revendiqué une décentralisation de l'administration québécoise afin de recevoir davantage des retombées économiques;

Considérant que l'on assiste à une plus grande centralisation des pouvoirs au profit des régions de Québec et de Montréal;

Considérant que l'existence des centres locaux de développement est remise en question et que la coupure de plus de 450 000 \$ qu'à subi le Centre local de développement Lac-Saint-Jean Est remet en question son existence et va occasionner pour la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix des frais additionnels pour les prochaines années;

Considérant qu'un bon nombre de commerces et d'entreprises de chez nous et d'ailleurs sur le territoire de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est ont besoin des services du Centre local de développement Lac-Saint-Jean Est;

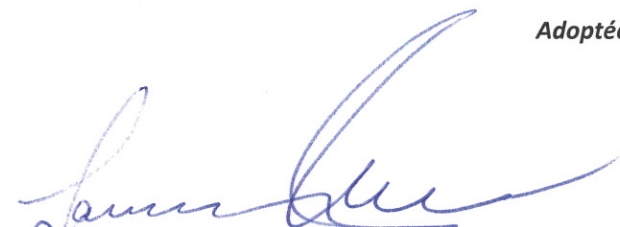
Considérant que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix et les autres municipalités de la MRC de Lac-Saint-Jean-Est n'ont pas été consultées par la Conférence régionale des élus avant que celle-ci prenne sa décision de ne pas adhérer au mouvement.

À ces causes, monsieur le conseiller Sylvain Lavoie propose, appuyé par monsieur le conseiller Martin Voyer :

Que la Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix adhère au mouvement de solidarité et de mobilisation « Touche pas à mes régions » désirant ainsi signifier au gouvernement et aux instances régionales qu'elle est partie prenante du devenir socio-économique de sa région et qu'elle demande d'être consultée et considérée dans les choix concernant le développement régional;

Que copie de la présente résolution soit transmise à la MRC de Lac-Saint-Jean-Est, au député de la région, au premier ministre du Québec et au mouvement « Touche pas à mes régions ».

Adoptée à la majorité



Lawrence Potvin,
Maire



Mario Bouchard,
Greffier

COPIE CERTIFIÉE CONFORME
Ce 5 mars 2015

Le greffier,

Mario Bouchard